LE DOSSIER COLLECTIVITÉ

Une exploitation territorialisée des données DMA et DAE

Les cafés DATA de l'OEB
Présentation d'un outil de l'observatoire des déchets

Mardi 29 septembre 2026

Christophe BOUÉ, Mathie JUPIN

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

PLACE DE L'OUTIL DOSSIER COLLECTIVITÉ DANS LES PRODUCTIONS DE L'OBSERVATOIRE

La récupération des données

Données DMA
Déclarations par les collectivités compétence

SINOE DÉCHETS
OBSERVER ▪ ANALYSER ▪ DÉCIDER

Données DAE
Estimations par la CCI Bretagne sur le périmètre des inscrits au RCS

CCI DE BRETAGNE

Stockage et traitement des données

La valorisation des données

Tableaux de bord

Données ouvertes

Mémento
Articles
Panorama Rep
Infographies

Cartothèque

LE DOSSIER COLLECTIVITÉ

Observatoire local de l'environnement

Légende				
Web		Média		Print
Aide à la décision		Cible		Cadrage
TerritoireS		Échelle		Région
Mission		Thématique		OEB

Observatoire de l'environnement en Bretagne

UNE EXPLOITATION TERRITORIALISÉE DES DONNÉES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Structuration des données Sinoe
- Un maître d'ouvrage
- Un service
- Un tonnage
- Une desserte

La ventilation des tonnages
- À l'échelle communale
- Par année
- Indépendamment du maître d'ouvrage (notion de communes clientes)

L'agrégation des données
- Somme des tonnages communaux
- Sur un périmètre
  - Strict (peu importe le maître d'ouvrage)
  - Constant sur la période étudié

ACCÉDER AU DOSSIER COLLECTIVITÉ

https://bretagne-environnement.fr/thematique/dechets

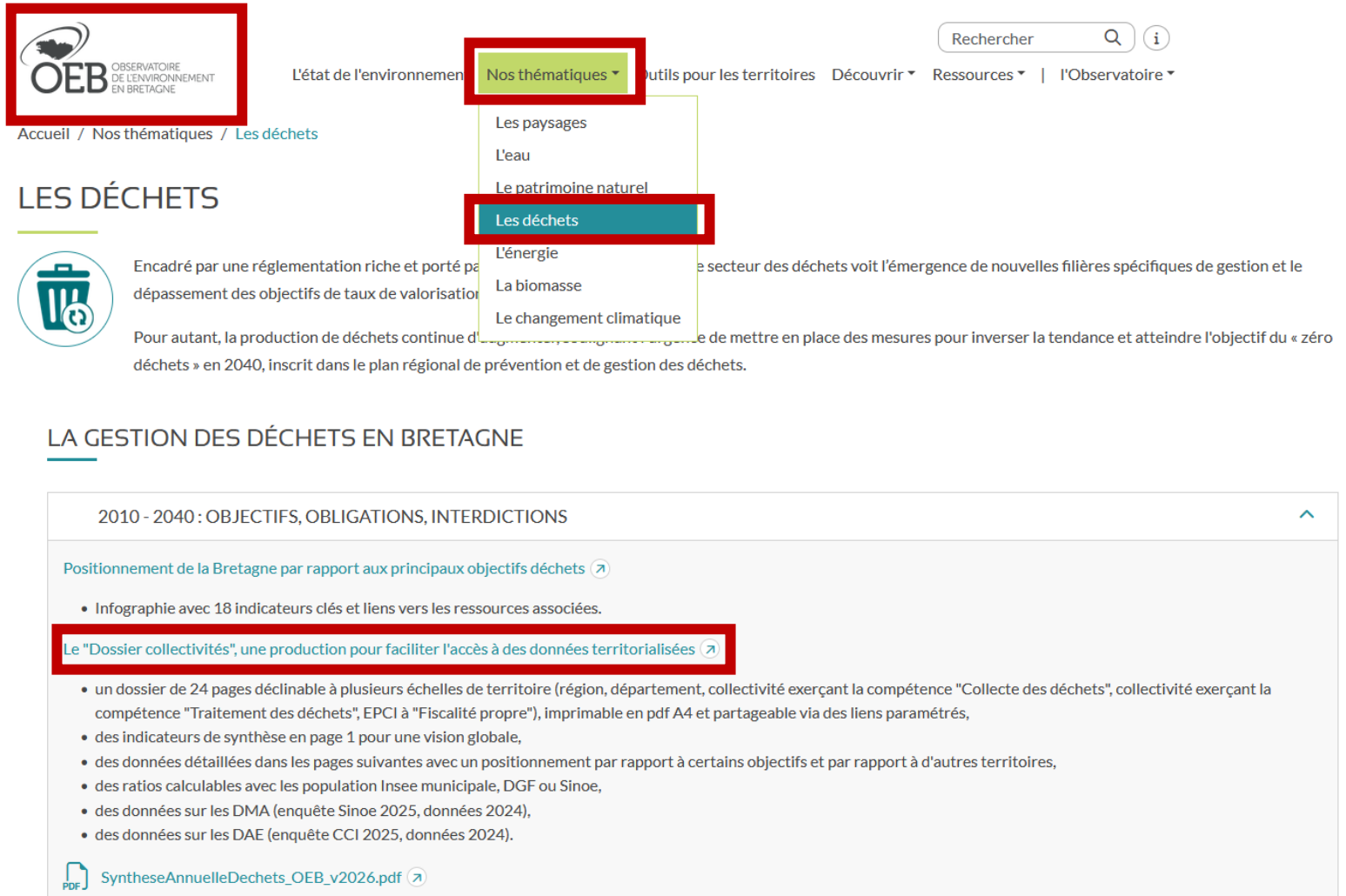

Observatoire de l'environnement en Bretagne

ÉLÉMENTS ASSOCIÉS AU DOSSIER COLLECTIVITÉ

En-tête de page
Notice rapide des fonctionnalités de l'outil

Quelques clés pour la navigation dans le "Dossier collectivité"

Les fonctionnalités sur la page de couverture

"Éditer une synthèse territoriale" : il s'agit du menu principal, celui qui sert à préciser pour quel territoire (*le département AAA, la communauté de communes BBB, le syndicat CCC...*) doit être exécuté le rapport et avec quelle population (*population Insee municipale, population DGF...*).

"Afficher une donnée de référence sur les graphiques" : sur cette page de couverture, il est possible d'ajouter des repères sur les graphiques visant à matérialiser les résultats d'un autre territoire. La boîte de dialogue qui s'affiche permet de sélectionner le territoire à afficher.

"Imprimer une synthèse territoriale" : la boîte de dialogue qui s'affiche ici détaille les étapes à suivre pour télécharger le dossier en format A4 pdf.
ATTENTION : si vous souhaitez faire des captures d'écran, nous conseillons de les faire sur le pdf généré plutôt que sur la version web afin de bénéficier d'une meilleurs qualité.

"Obtenir le lien direct vers ce dossier" : si vous souhaitez partager un dossier spécifique, celui de votre collectivité par exemple, vous devez passer par ce menu. Il va permettre d'ouvrir une nouvelle page web dont l'URL intégrera les paramètres que vous aurez défini dans le premier menu **"Éditer une synthèse territoriale"**.

"Éléments de contexte pour les indicateurs proposés dans cette page introductive" : retrouvez ici des éléments de cadrage permettant de mieux comprendre les indicateurs proposés sur la page.

Comment se déplacer entre les pages dans la version Web ?

DMA - Gisements P.2-3

Le bandeau de titre de chacun des 9 indicateurs : il précise le sujet traité et il détaille les pages où la thématique est traitée. Dans l'exemple ci-contre, les graphiques spécifiques aux gisements de DMA sont disponibles dans les pages 2 et 3 du dossier. Un clic sur les numéros de page permet de naviguer vers chaque thématique.

Le bandeau de navigation : en haut à droite de chaque page se trouve un bandeau de navigation permettant
- de revenir à la page précédente
- de retourner à la page d'accueil
- de passer à la page suivante

Pied de page

- Présentation détaillée, page par page, du contenu du dossier
- sources
- Point sur le traitement des données et notamment sur les populations utilisées
- Liens utiles

Observatoire de l'environnement en Bretagne

PAGE 1
INTRODUCTION ET DE SOMMAIRE

Entrée en matière
page 1 - Introduction et de sommaire
Pages 2-3 - État des lieux DMA

Positionnement par rapport aux objectifs et entre les collectivités
Pages 4-11 – DMA-collecte
Pages 12-13 – DMA-destinations
Pages 14-15 – lecture combinées des objectifs

Zoom sur
Page 16 – Les refus de CS
Pages 17-19 – Le fonctionnement des déchèteries
Page 20 – Le tri à la source des biodéchets

Au-delà des DMA
Pages 21-23 - Les DAE issus des commerces et des industries

Et pour finir
Page 24 - Note méthodologique, acronymes et liens externes

Observatoire de l'environnement en Bretagne

FOCUS SUR LES MODES DE REPRÉSENTATION
LES JAUGES

Des jauges pour se positionner par rapport aux objectifs inscrits dans le code de l'environnement et/ou dans le Sraddet breton

Une palette de couleur « Rouge-Vert » pour les objectifs « Directs »

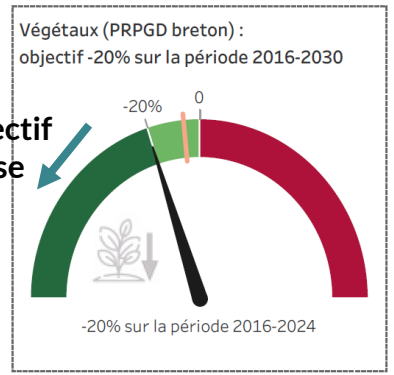

Un objectif de baisse

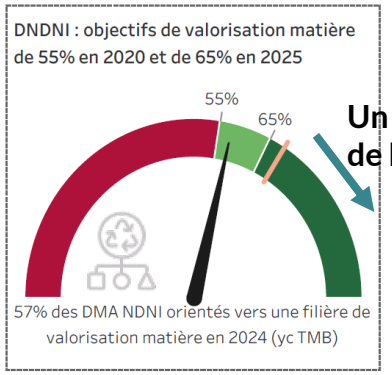

Un objectif de hausse

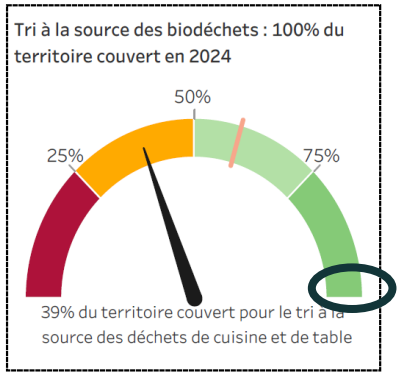

Objectif à 100% donc pas de vert foncé sur la jauge

Rouge, on ne va pas dans le bon sens
Vert clair, la tendance est bonne mais l'objectif n'est pas atteint
Vert foncé, l'objectif est dépassé

4 classes arbitraires ici car il n'y a qu'un objectif, le 100%

D'autres palettes de couleurs pour les objectifs « Indirect » (obligation si…, taux de refus, …)

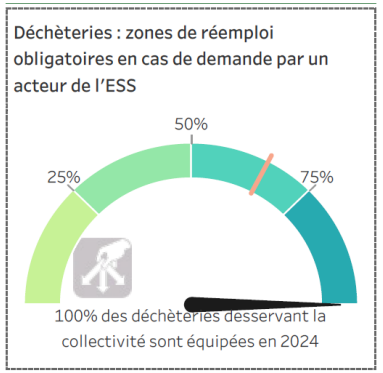

Observatoire de l'environnement en Bretagne

FOCUS SUR LES MODES DE REPRÉSENTATION
LE DIAGRAMME DE SANKEY

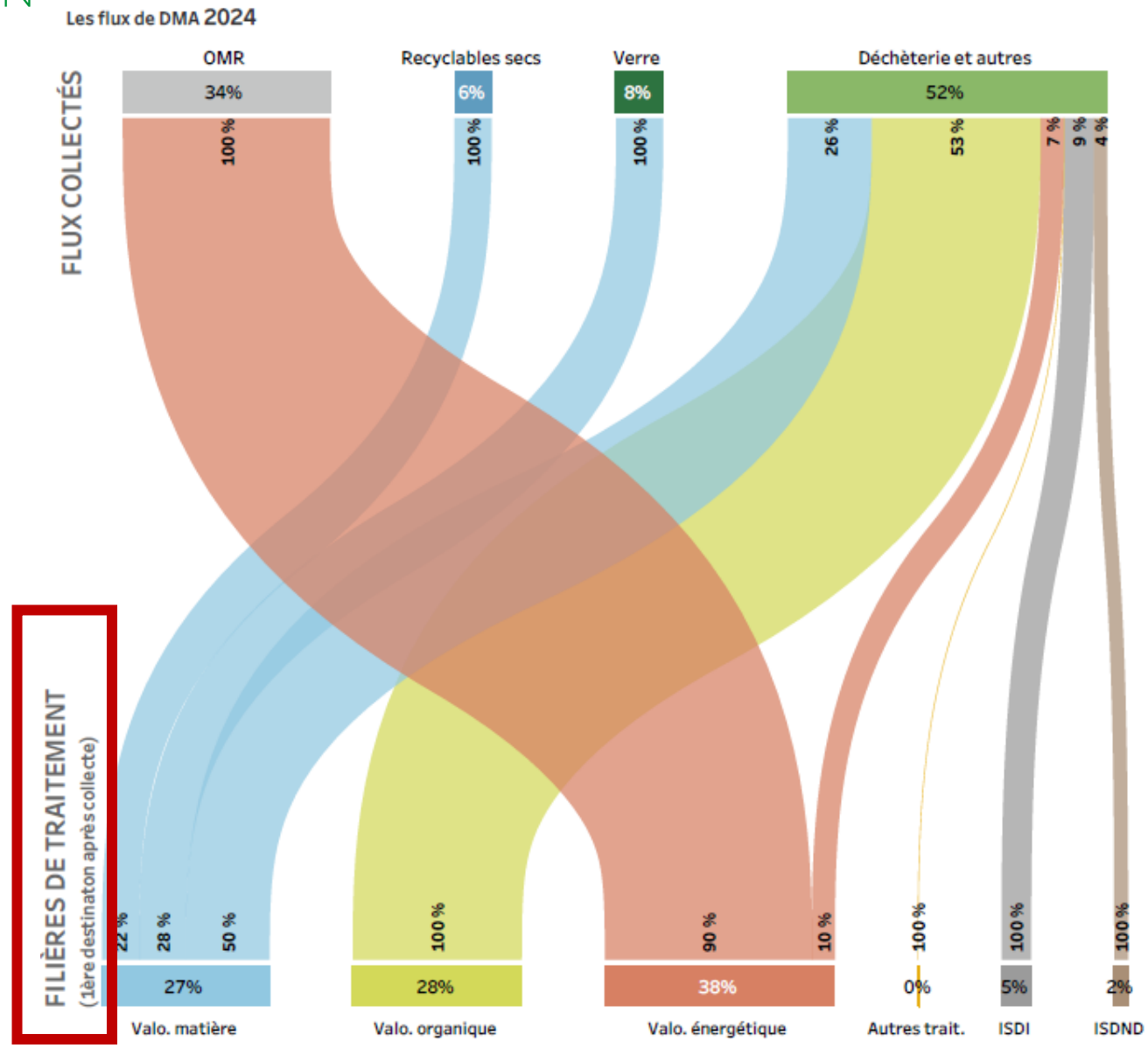

Observatoire de l'environnement en Bretagne

FOCUS SUR LES MODES DE REPRÉSENTATION
LES NUAGES DE POINTS

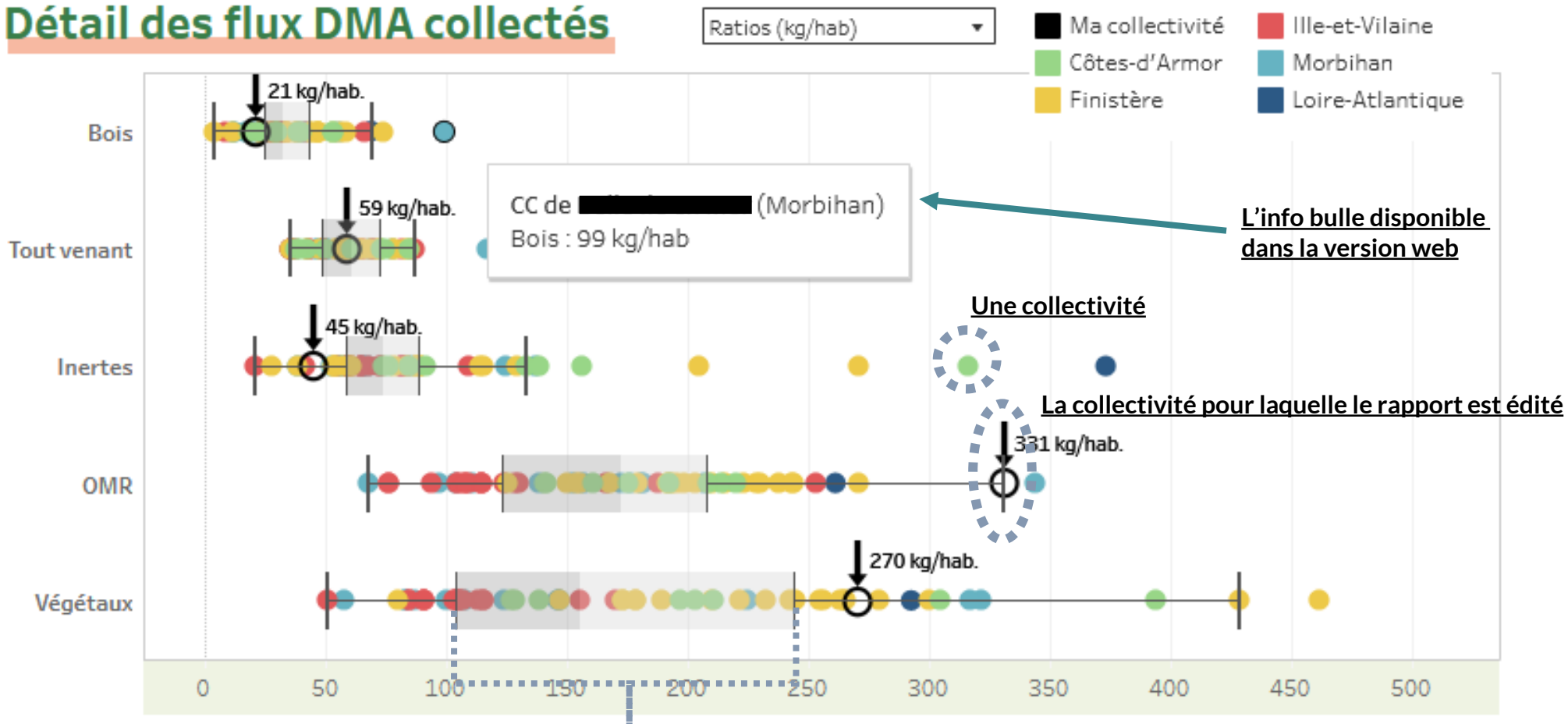

L'info bulle disponible dans la version web

Une collectivité

La collectivité pour laquelle le rapport est édité

50% des collectivité Et médiane

Observatoire de l'environnement en Bretagne

FOCUS SUR LES MODES DE REPRÉSENTATION
LES GRAPHIQUES COMBINÉS « RÉSULTATS ET OBJECTIFS »

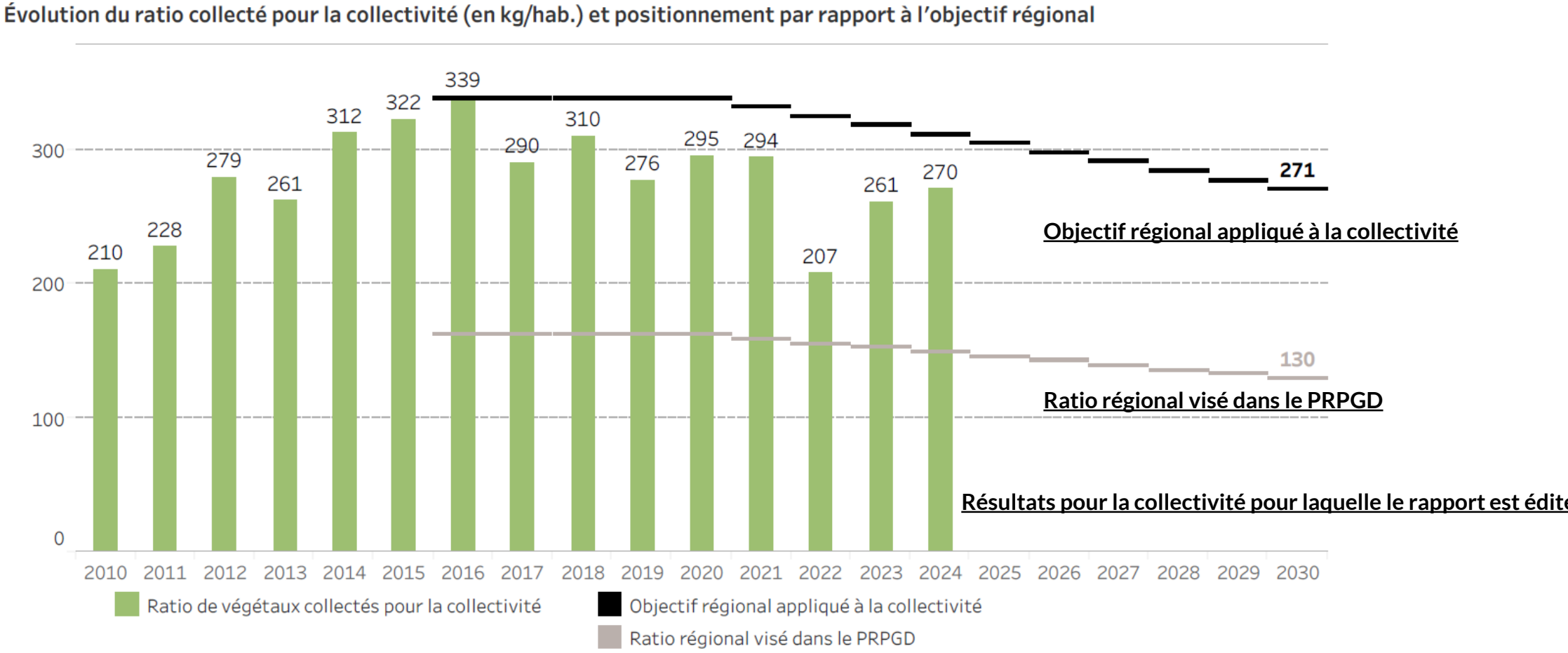

Observatoire de l'environnement en Bretagne

FOCUS SUR LES MODES DE REPRÉSENTATION
LES CARTOGRAPHIES

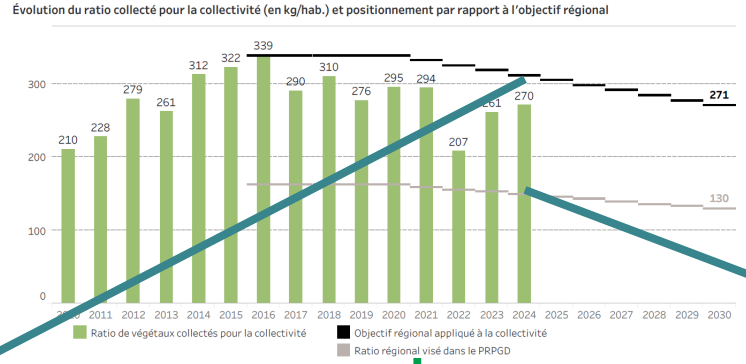

Objectif régional appliqué à la collectivité

Ratio régional visé dans le PRPGD

Évolution 2016-2024 du ratio de végétaux par collectivité et positionnement par rapport à l'objectif 2030 de -20%

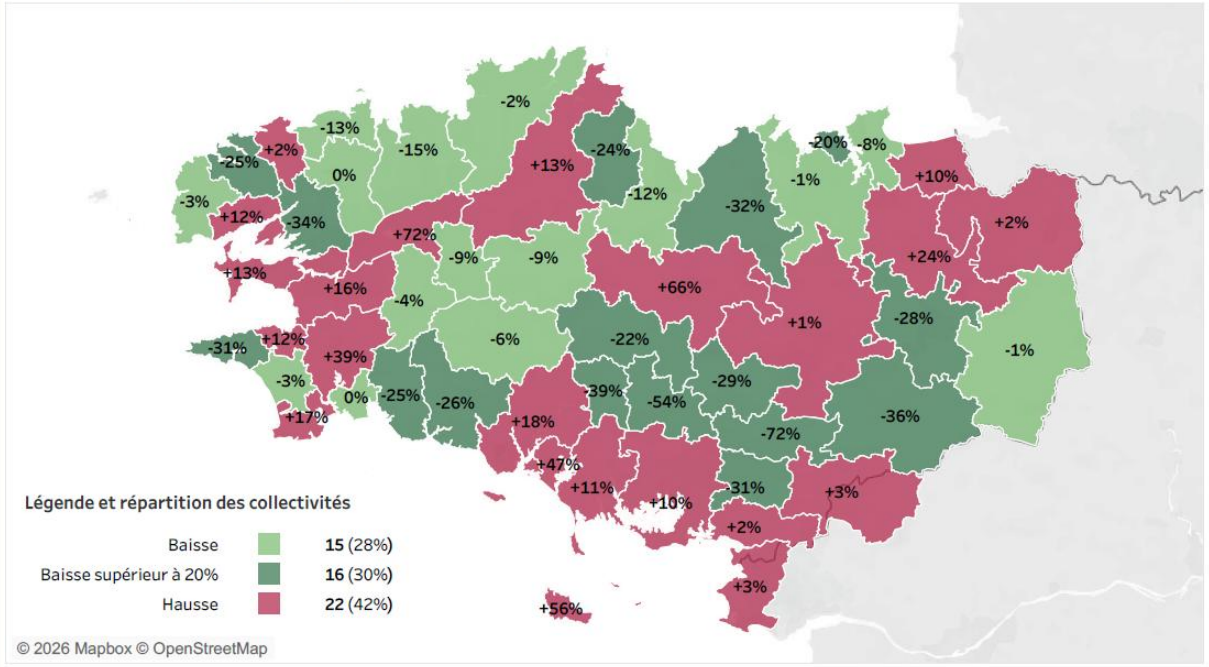

Ratio de végétaux 2024 réalisé par collectivités (en kg/hab.)
positionné vis-à-vis de l'objectif annualisé pour la Bretagne (calculé avec la population Insee municipale)

BRETAGNE :
Ratio réalisé 2016 : 163 kg/hab ;
Ratio objectif 2030 : 130 kg/hab (- 20%) ;
Ratio objectif 2024 : 150 kg/hab (extrapolation sur la base d'une évoluition linéaire)

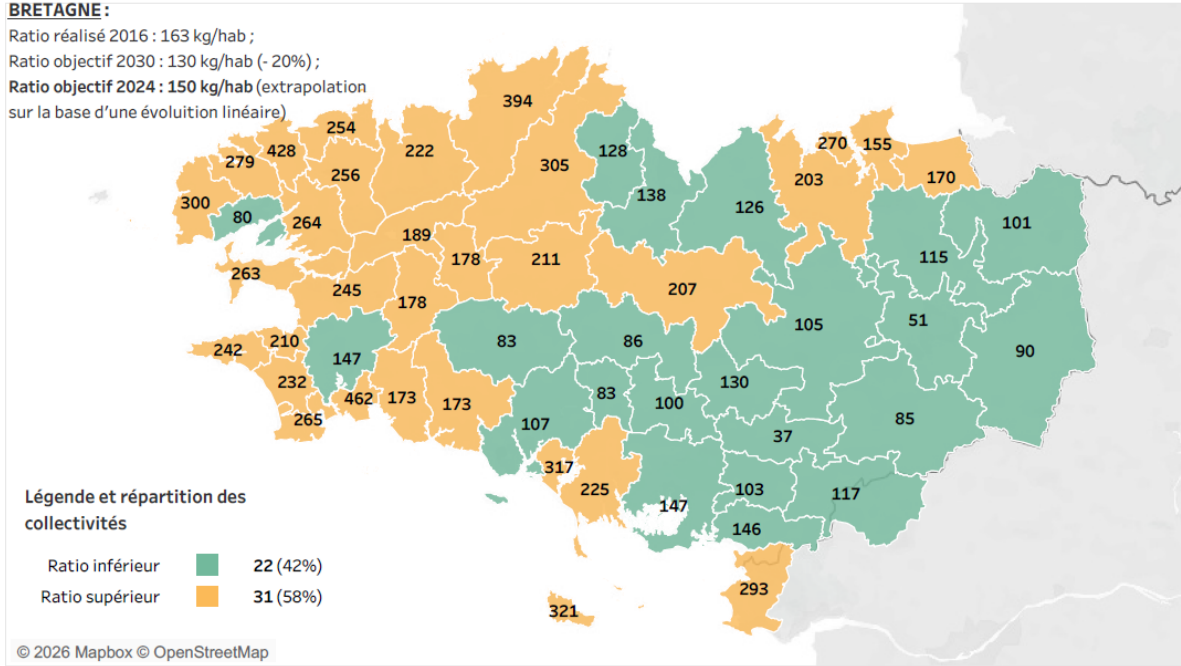

LES MODES DE REPRÉSENTATION
LE RESPECT DU SECRET STATISTIQUE

Part des tonnages non triés par **type de déchet et type d'activité**

	Autres DND	Matières organiques	Papiers cartons	Plastiques	Bois	Métaux
Services	55%	78%	36%	50%	10%	22%
Commerce	73%	46%	16%	48%	20%	13%
Industries non alimentaires	90%	1%	27%	34%	16%	1%
BTP	46%	11%	19%	58%	27%	6%
Agriculture, sylviculture et pêche	16%	11%	40%	63%	44%	3%
Industries alimentaires	SecretStat	SecretStat	SecretStat	SecretStat	SecretStat	SecretStat

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

Christophe Boué

- christophe.boue@bretagne-environnement.fr
- 02 99 35 45 87

Mathie Jupin

- mathie.jupin@bretagne-environnement.fr
- 02 99 35 96 98